

Société Anonyme  
Meiboomlaan 33, 8800 Roeselare  
RPM Gand, division Courtrai  
TVA BE 0434.278.896

**! SEULES SONT VALABLES LES FORMULAIRES DE VOTES EN LANGUE NÉERLANDAISE !**

Les formulaires de vote en langue néerlandaise sont les seules à être acceptés officiellement.

Pour que les documents soient lisibles pour nos actionnaires étrangers, nous leur mettons une traduction en anglais et en français à disposition.

Les formulaires de vote rédigés en anglais et en français ne sont toutefois pas acceptés à l'assemblée générale.

**FORMULAIRE DE VOTE**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 MAI 2022**

Le/la soussigné(e) (nom, prénom/nom, forme juridique).....

.....

domicilié(e) à (adresse).....

.....

**ou**

dont le siège social est établi à (adresse du siège).....

.....

et valablement représenté(e) aux fins des présentes, conformément à ses statuts, par (nom, prénom):

.....

.....

porteur/porteuse de (nombre) ..... actions de Roularta Media Group SA, ayant son siège social à 8800

Roeselare, Meiboomlaan 33, **émet sa voix par lettre** à l'assemblée générale de la société susmentionnée, qui se

tiendra le 17 mai 2022 à 11.00 heures au siège social de la société à 8800 Roeselare, Meiboomlaan 33.

**Vous trouverez ci-dessous mes / nos instructions de vote pour chaque point de l'ordre du jour et les propositions de décisions de l'assemblée générale extraordinaire:**

**ORDRE DU JOUR ET PROPOSITIONS DE DÉCISION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE:**

1. Lecture du rapport annuel, y compris la déclaration du conseil d'administration relative à la bonne gouvernance.
2. Lecture du rapport du commissaire.
3. Discussion et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2021 et affectation du résultat.

Proposition de décision: L'assemblée générale approuve les comptes annuels au 31 décembre 2021, y compris l'affectation du résultat telle que proposée par le conseil d'administration, et la distribution d'un dividende brut de 1,00 euro par action.

APPROBATION  REJET  ABSTENTION

4. Discussion des comptes annuels et rapports consolidés relatifs à l'exercice clôturé le 31 décembre 2021.
5. Décharge aux administrateurs et au commissaire.

Proposition de décision: L'assemblée générale donne décharge, par le biais d'un vote distinct, aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat pendant l'exercice 2021.

Décharge administrateurs

*Monsieur Hendrik De Nolf*

APPROBATION  REJET  ABSTENTION

*Koinon SCA, avec représentant permanent Xavier Bouckaert*

APPROBATION  REJET  ABSTENTION

*Madame Lieve Claeys*

APPROBATION  REJET  ABSTENTION

*Verana SA, avec représentante permanente Coralie Claeys*

APPROBATION  REJET  ABSTENTION

*Alauda SA, avec représentant permanent Francis De Nolf*

APPROBATION  REJET  ABSTENTION

*Monsieur Carel Bikkers*

APPROBATION  REJET  ABSTENTION

*Invest at Value SA, avec représentant permanent Koen Dejonckheere*

APPROBATION  REJET  ABSTENTION

*Prof. dr. Caroline Pauwels*

APPROBATION  REJET  ABSTENTION

*Monsieur Rik Vanpeteghem (administrateur depuis le 21/12/2021)*

APPROBATION  REJET  ABSTENTION



Décharge commissaire

*BDO Réviseurs d'entreprises SRL, représenté par Veerle Catry*

APPROBATION  REJET  ABSTENTION

6. Approbation du rapport de rémunération.

Proposition de décision: L'assemblée générale approuve le rapport de rémunération pour l'exercice 2021.

APPROBATION  REJET  ABSTENTION

7. (Ré)nomination des administrateurs: A l'assemblée générale du 17 mai 2022, les mandats des administrateurs suivants arriveront à leur terme : Monsieur Hendrik De Nolf, la SCA Koinon, représentée par son représentant permanent, Monsieur Xavier Bouckaert, Madame Lieve Claeys, Monsieur Carel Bickers, la SA Invest at Value, représentée par son représentant permanent, Monsieur Koenraad Dejonckheere et Prof. dr. Caroline Pauwels.

Proposition de décision: Sur conseil du comité de nomination et de rémunération, le conseil d'administration recommande de :

- renommer Monsieur **Hendrik De Nolf**, en tant qu'administrateur pour une période de quatre ans, soit jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice prenant fin le 31 décembre 2025;

APPROBATION  REJET  ABSTENTION

- renommer la **SCA Koinon**, représentée par son représentant permanent, Monsieur **Xavier Bouckaert**, en tant qu'administrateur pour une période de quatre ans, soit jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice prenant fin le 31 décembre 2025;

APPROBATION  REJET  ABSTENTION

- renommer Madame **Lieve Claeys**, en tant qu'administrateur pour une période de quatre ans, soit jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice prenant fin le 31 décembre 2025;

APPROBATION  REJET  ABSTENTION

- renommer la **SA Invest at Value**, représentée par son représentant permanent, Monsieur **Koenraad Dejonckheere**, en tant qu'administrateur indépendant au sens de l'article 7:87 du Code des sociétés et associations pour une période de quatre ans, soit jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice prenant fin le 31 décembre 2025.

APPROBATION  REJET  ABSTENTION

- renommer Prof. dr. **Caroline Pauwels**, en tant qu'administrateur indépendant au sens de l'article 7:87 du Code des sociétés et associations pour une période de quatre ans, soit jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes annuels de l'exercice prenant fin le 31 décembre 2025.

APPROBATION  REJET  ABSTENTION

Signé à ....., le ..... 2022

---

(Signature)

---

***A envoyer par courrier à NV Roularta Media Group, Meiboomlaan 33, 8800 Roeselare ou par mail à [sophie.van.iseghem@roularta.be](mailto:sophie.van.iseghem@roularta.be) au plus tard le mercredi 11 mai 2022***